Supplément au
N° 202
Avril-Juin
2021

Le Lien des Chercheurs Cévenols

Numéro spécial centre de documentation et d'archives des Cévennes à Génolhac

1991
2021

30 ans !

font vive

Le mot du maire de Génolhac

Le L.C.C. Font-Vive et le Centre de documentation et d'archives des Cévennes

Pourquoi un CDA ? Pourquoi un ou une documentaliste ?

Les trésors du Centre de documentation et d'archives

Sommaire

• **Le mot du maire,** par Guy Chéron, p. 3

• **Le Lien des Chercheurs Cévenols et le Centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes à Génolhac,** par Bernard de Fréminville et Marie-Lucy Dumas, p. 3

• **Pourquoi un Centre de documentation et d'archives ?** par Brigitte Mathieu-Jaffuel, p. 9

• **Quelques- uns des trésors du CDA,** par le Collectif de soutien, p. 14

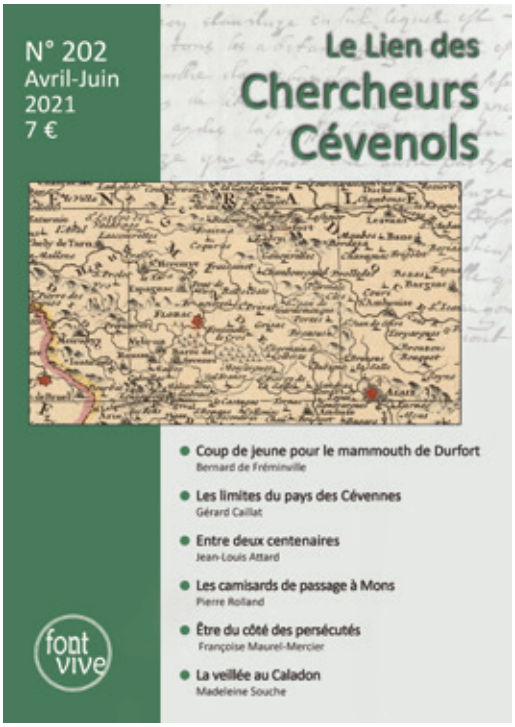

La revue trimestrielle du Lien des Chercheurs Cévenols, créée en 1975, publie en avril 2021 son 202ème numéro. Au sommaire, des nouvelles du mammouth de Durfort, une étude sur les limites des Cévennes, la généalogie d'une centenaire de Chamborigaud, un long poème / conte en occitan et sa traduction, des camisards de passage à Mons.

LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS
L.C.C. - FONT-VIVE
(Association créée en 1961)
Siège social : 3, Grand Rue
30450 Génolhac

Fondateurs :
Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985).

Présidents honoraires
Pierre A. Clément († en 2014),
Yannick Chassin du Guerny († en 2019).

Bureau :
Présidente : Marie-Lucy Dumas,
Vice-Présidents : Marinette Mazoyer et Michel Wienin,
Secrétaire : Marinette Mazoyer,
Trésorier : Frédéric Boyer,
Chargé des hors séries : Robert Laganier.

Conseil d'administration :
Bernard Atger, Jean-Louis Borrelly, Richard Bousiges, Frédéric Boyer, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Bernard de Fréminville, Robert Laganier, Dominique Lemaitre, Brigitte Mathieu-Jaffuel, Marinette Mazoyer, Jean-Gabriel Pieters, Pierre Rolland, Madeleine Souche, Henri Teisserenc, Michel Wienin.

Ont contribué à ce numéro spécial :
Marie-Lucy Dumas, Bernard de Fréminville, Brigitte Mathieu-Jaffuel, Jean-Gabriel Pieters.

Comité de rédaction :
Rédactrice en chef de ce numéro :
Brigitte Mathieu-Jaffuel
b.mathieu.jaffuel@gmail.com
Synthèse des corrections : Jean-Gabriel Pieters
Maquette intérieure / infographie : Sébastien Chenaud,
Maquette de couverture : B. Mathieu-Jaffuel.

Courrier postal :
L.C.C. Font-Vive,
3, Grand Rue, 30450 Génolhac
Courriel : contact@cevenols.fr
Téléphone : 07 81 88 88 36
Site Internet : https://www.cevenols.fr

Supplément à la publication éditée par L.C.C.-Font Vive, Infographie Sébastien Chenaud.

La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.

Directrice de la publication :
Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 -
ISSN : 0335-6264
Imprimé par Esqualis imprimerie,
8, rue de Berne
30000 Nîmes
Dépôt légal : à parution

Tarifs
Adhésion seule : 6 €
Abonnement seul : 24€
Abonnement + adhésion : 30 €
Abonnement et adhésion de soutien : 35 € et plus
Chèque bancaire ou postal - Règlement :
- de préférence par virement (IBAN : FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012 - à la banque postale, compte n° 2000 14 C Montpellier)
- sinon par chèque à l'ordre de « L.C.C. – Font Vive » à adresser au trésorier : Frédéric Boyer, 38 impasse Croix de Régnier, 13004 Marseille

Publication des articles.
Les textes seront publiés après sélection du comité de lecture sous forme d'éditions électroniques (site internet et/ou cdrom) et papier. L'envoi d'une proposition d'article pour publication implique l'acceptation tacite des conditions suivantes : les auteurs cèdent à l'association Le Lien des Chercheurs Cévenols le droit exclusif de publier, diffuser et vendre leurs textes sur tout support.
Les textes doivent être originaux et ne peuvent faire l'objet d'une autre publication sans autorisation de l'auteur et du Lien des Chercheurs Cévenols.

Plus de 19 000 références occupent les étagères du CDA des Cévennes

Le mot du Maire de Génolhac

par Guy Chéron

Il y a cette année trente ans que le Centre de documentation et d'archives (CDA) a ouvert ses portes aux chercheurs, universitaires ou pas, aux habitants qui s'interrogent sur l'histoire de leur village, de leur maison. Au fil des années les rayonnages se sont remplis de documents, de très vieux actes sur parchemins ou de liasses de papiers donnés ou mis à disposition par des familles cévenoles. Sans cela, ces archives seraient demeurées éparses et stériles pour l'histoire. Une bibliothèque naturaliste importante est venue compléter l'ensemble, initiée au départ par la volonté de ses créateurs (François Girard, Jean Pellet, Jean-François Breton, Pierre Richard) que la nature passionnait autant que la culture. On le sait, les histoires des familles renvoient à l'histoire du pays et ce sont ces traces qui peu à peu permettent aux chercheurs de reconstituer des faits, des périodes, des événements marquants ou appartenant au petit quotidien. Ce centre s'est enrichi de dépôts jusqu'à compter aujourd'hui presque vingt mille références, toutes portant sur l'histoire cévenole ! C'est unique ! Sous le contrôle des Archives départementales du Gard et de la Lozère et la direction de sa documentaliste, le CDA a toujours cherché à tendre vers la qualité de l'accueil, du classement rigoureux, du partage et de la mise à disposition des connaissances. Mais depuis environ un an, des réflexions administratives tendent à remettre en question la nécessité d'un professionnel documentaliste à la tête de cet établissement. Si pour le moment, on nous garantit le maintien du Centre, qu'en est-il de sa gestion ? Les réponses tardent à venir et au moment où nous écrivons cet éditorial, nous n'en n'avons pas.

Ce supplément au numéro 202 de la revue du Lien des Chercheurs Cévenols, dont le siège social se trouve justement dans cet immeuble Font-Vive qui abrite le CDA, est entièrement dédié au Centre de Documentation et d'Archives, dont nous défendons aujourd'hui le maintien total. Vous découvrirez au fil de ces pages toutes les bonnes raisons qui justifient cette action. Un collectif de soutien, dont est membre le LCC, met toute son énergie à convaincre les décideurs du bien-fondé de l'existence de ce Centre, qui est le nôtre. Collectif qui revendique donc le devoir de faire tout son possible pour sa sauvegarde, voire de créer ou consolider des partenariats futurs autour de son animation. N'oublions pas non plus qu'il s'agit d'un établissement public et que cette menace vient s'ajouter à celles qui, régulièrement, viennent ronger l'ensemble de nos services publics en milieu rural.

Trente ans d'existence, le bel âge !

L'adhésion à L.C.C. - Font-Vive comprend la participation aux activités de l'association, dont les adhérents sont informés par l'intermédiaire de la revue trimestrielle (rubrique agenda) ou par courriel. Elle est valable pour l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre. Elle permet un abonnement à tarif réduit à la revue « Le Lien des Chercheurs Cévenols» pour les quatre numéros de l'année.

Site internet : cevenols.fr

Dans l'onglet «numéros en libre accès » vous trouverez les anciennes revues de LCC jusqu'au numéro 183 et un très grand nombre d'anciens Hors série en téléchargement gratuit.

N'hésitez pas à nous donner votre point de vue sur ce site.

Le Lien des Chercheurs Cévenols et le centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes à Génolhac

Travail élaboré par Bernard de Fréminville, mis en texte par Marie-Lucy Dumas
Tout cet article est composé à partir de ceux parus dans LCC depuis ses origines, le premier numéro étant paru début janvier 1975.

La relecture de nos anciens numéros de LCC est très révélatrice. Les créateurs de la revue, Jean Pellet, Jean-François Breton et Pierre Richard ont eu l'idée de la création d'un Centre de recherches devenu Centre de Documentation et d'Archives. Quelques uns de nos adhérents comme Jean-Bernard Elzière, Olivier Poujol, Michel Wienin, Marcel Daudet et les agents du Parc comme Gérard Collin, puis François Girard, premier responsable, ont contribué à sa mise en œuvre qui a débouché sur son inauguration officielle le 13 septembre 1991, il y a 30 ans. Ce projet a été soutenu dès le début par plusieurs présidents du Parc national des Cévennes : Jean Donnadieu de Vabres (1970-1982), Lucien Chabason (1986-1991) et plusieurs de ses directeurs : Émile Leynaud (1975-1978), Jean-Jacques Ducros (1987-1991).

(Toutes les citations entre guillemets, sont extraites d'anciens numéros de la revue du LCC - Font-Vive).

Sans documentation, point de recherches

Dès ses premiers numéros LCC accorde une place importante à la documentation : « *sans documentation point de recherches* ». Une rubrique régulière paraît sur l'inventaire des ressources documentaires sur les Cévennes. Un appel est lancé auprès des chercheurs pour leur demander de signaler leurs travaux et de communiquer au secrétariat de LCC des photocopies de ceux-ci : généalogies, listes de documents originaux possédés par les familles. Dès 1977, l'assemblée générale lance l'idée de « notamment la création de centres de documentation-recherche-stockage de données à Génolhac, (sciences de la terre et sciences humaines) à Roquedols ou au Mas d'Orcières (sciences de la vie : flore, faune...) ». Les chercheurs écument les brocantes, vide-greniers et déchetteries pour récupérer des archives papier. Ils publient de plus en plus. En 1988, le comité de rédaction estime avoir atteint son but : apporter une aide aux débutants, pratiquer l'entraide et rassembler une documentation pour faciliter la recherche généalogique dans la région.

Un partenariat PnC - LCC pour créer un centre de ressources

En 1988, Gérard Collin dit sa quasi-certitude que l'on aboutira, mais il faut aménager les locaux (la maison Font-Vive de Génolhac) : acquérir du matériel spécialisé pour la prise de vue et lectrice reproductrice pour microfilms, micro-ordinateur pour stocker les données - photocopieur. L'idée d'un partenariat avec le privé est évoquée.

Jean Pellet, en 1989, parle de ce « projet vieux de 15 ans ». Il en retrace en quelques mots les grandes lignes, particulièrement ses aspects de partenariat public-privé envisagé entre : Parc des Cévennes et Écomusée du mont Lozère d'une part, et les actifs LCC d'autre part.

« Public : le Parc a restauré avec goût et qualités fonctionnelles les locaux de Génolhac : sols et parquets, escaliers, etc. en châtaignier ou en chêne : menuiserie neuve dans les modèles traditionnels : éclairage, chauffage irréprochables : toiture augurant la protection des matériels futurs.

Privé : LCC Font-Vive est dans une part de ces lieux comme en une « tenure » vassale avec l'espoir de bénéficier de l'abri et des moyens techniques. Heureux équilibre ici aussi entre l'initiative privée qui dure ce que durent ses acteurs, et la garantie de durée qu'est la tutelle de ce qui se rattache à l'État, tout en se gardant d'aboutir à une centralisation excessive et par trop rigide. Jean Pellet, quelque peu imprégné par ses récentes méditations sur l'Administration royale intervenant au XIIIe siècle dans la Sénéchaussée de Beaucaire, entrevoit ce Partenariat public-privé à l'image de certains des partages d'alors avec le *Dominus Rex*. »

La maison du Parc national des Cévennes à Génolhac en 1989

« La vieille maison du 3, Grand Rue à Génolhac (qui fut Amat, Leyris, Pontier, Chapelain, Sarrazin, « École des Sœurs »... puis locaux de l'Association Font-Vive) est propriété de l'Établissement Public du PnC. Le PnC conservant à cet « hôtel patricien » ses caractères mi-

XVIIIe, en a réhabilité les murs, les toits, les planchers, parquets, menuiserie.

Par le rez-de-chaussée du 3, Grand Rue on accède à des salles voûtées avec arcades surbaissées donnant sur la rue ; cet étage servant à des expositions. Au-dessus règnent deux étages offrant : une belle salle de réunion au plafond à la française. L'ouest et le centre du bâtiment servent aux agents du Parc et aux chercheurs. Le nord-est a été admirablement aménagé pour accueillir le Centre de Documentation. On projette d'y placer : des rayonnages pour bibliothèque et archives, des meubles pour placer photos, microfilms, supports informatiques, sonores, vidéos, des meubles pour plans et cartes.

M. Ducros, directeur du PnC, préconise qu'une large part soit faite aux modernes supports de mémoire. On ambitionne de constituer peu à peu un fond microfilmé de répliques aux collections publiques des Archives Départementales (du Gard et de la Lozère, surtout) pour ce qui touche les territoires de compétence des deux Écomusées, et préférentiellement ce qui est le plus couramment consulté en matière d'histoire des terroirs et des hommes de ce secteur (Compoix, Cadastre, Terriers, Minutiers, Éléments d'État civil, par exemple) ».

Et Jean Pellet de préciser : « Pas question, bien sûr, de prétendre microfilmer des fonds publics qui couvrent des dizaines de kilomètres de rayonnages. Mais de ces univers d'originaux protégés par les services d'archives, de sélectionner peu à peu les petites parts à microfilmer en vue de **décongestionner les salles de lecture de Mende et de Nîmes pour ce qui touche au périmètre délimité**. Réduire les manipulations répétées de fragiles originaux, etc. Ceci pour les matériaux historiques manuscrits. Le Centre accueillerait aussi des imprimés donnés ou déposés. Olivier Poujol annonce alors 20 années de Causses et Cévennes dont le dépôt est projeté. Enfin, les matériaux historiques ne seront pas, de loin, les seuls à être rassemblés. Des fonds de géographie, géologie, sols, végétations, agriculture, économie, etc. seront à constituer. Ce Centre accueillerait et protègerait, à l'usage des chercheurs intéressés, la masse croissante et matériellement déjà volumineuse des résultats et documents de synthèse auxquels ont abouti diverses enquêtes ou études commanditées par l'Établissement public sous le contrôle de son Conseil scientifique, par exemple... »

Les responsabilités des archives départementales

« M. Gérard Collin rappelle :

- que les Services d'Archives du Gard et de la Lozère seront ès qualités les autorités de tutelle pour les parts archivistique et historique ;
- que l'on se souciera des impératifs de compatibilité des matériels informatiques en vue des interconnexions du Centre avec d'autres lieux de stockages et consultations de données ;
- que les matériels de microfilmage devront répondre à d'analogues exigences.

M. Jean Donnedieu de Vabres, conseiller d'État, président du premier Conseil d'administration du PnC, dit avoir suivi avec intérêt ce qui a été précisé sur le projet de Centre de Documentation. Il est heureux que l'acquisition des locaux de Génolhac (dont il fut signataire) puisse aboutir à cette réalisation qui a toute sa faveur ».

François Girard, premier responsable du Centre (1990-2003)

« Au cours des années 89-90 le Centre commencera à être une réalité tangible. Son existence implique qu'il soit géré, gardé, surveillé, administré. À cet égard on peut annoncer que M. François Girard, depuis bientôt vingt ans chef de secteur au PnC, sera le responsable du Centre. C'est avec lui que LCC, partenaire privé, pour une part au moins initiale, devra travailler. François Girard est aidé par Martine Fort. […] François Girard, chef de secteur PnC, maire de Sénéchas, prochain responsable du Centre de Documentation, n'a pas de tâche de recherche personnelle en cours. Il se donne totalement au PnC et aux agents des Parcs dans des activités syndicales, et à sa commune de Sénéchas. Jean Pellet, après vingt ans d'échanges et d'amitié, se réjouit de travailler avec lui dans l'avenir ».

Le comité de pilotage en 1990 et l'appellation du Centre

« MM. Michel Wienin et Marcel Daudet sont désignés pour suivre au nom de LCC, au sein d'un Comité de pilotage, la mise en place par le Parc national des Cévennes du Centre de Documentation de Génolhac ».

Avec Benjamin Bardy pour conseiller permanent, Michel Wienin aide François Girard dans son travail de mise en œuvre du centre.

Diverses appellations de ce centre ont été avancées :

- Centre de documentation cévenole de Génolhac ;
- Centre de documentation Font-Vive ;
- Centre de documentation cévenole Jean Pellet (suite au décès subit de Jean Pellet en 1990). « Il faudrait peut-être rassembler là, entre autres choses et si cela était possible, si ce ne sont les originaux, du moins les copies des notes de chercheurs comme Jean Pellet et Roger Cuche » ;
- Centre de documentation et d'archives Font-Vive (Génolhac) ;
- Centre de documentation du PnC en 1991 ;
- Centre de documentation et d'archives du PnC en 1994.

Présentation et objectifs du Centre

« Les locaux comprennent une grande salle de travail et de réunion, un bureau, des pièces d'archivages et des espaces d'hébergement pour chercheurs[1]. (…) Ce Comité a décidé de préparer pour 1992 ou 1993 des bibliographies la plus complètes possibles sur les territoires du mont Lozère et des Cévennes, toutes disciplines confondues. […] Dans des conditions encore à définir, les membres de LCC seront accueillis au centre de documentation Font-Vive pour leurs recherches. **Le centre a aussi pour mission de recueillir les archives, fonds documentaires et ouvrages concernant les territoires cités plus haut, de les conserver et de les mettre à la disposition du public (le tout en parfaite coordination avec les directions départementales des Archives)** ».

L'inauguration le 13 septembre 1991

« Journée du 13 septembre 1991 à Génolhac. Assemblée générale de LCC suivie de l'inauguration du Centre de Documentation et du baptême de la salle de lecture Jean Pellet

M. du Guerny, président de LCC, ouvre la séance en se félicitant de la présence à notre réunion du directeur du Parc national des Cévennes, M. Ducros.

M. Ducros, tient d'abord à rendre hommage au Lien des Chercheurs Cévenols, qui œuvre pour la conservation de la Mémoire des Cévennes, et, tout naturellement, annonce la création du **Centre de Documentation, qui sera le lieu destiné à recueillir la Mémoire écrite, et qui sera le complément des Écomusées pour la conservation de la Mémoire cévenole.** »

Il précise : « l'identité cévenole doit être perdurable, ce qui ne peut exister sans création culturelle, sans relations entre l'homme et le milieu naturel, en pensant toujours que le patrimoine doit être un élément de création ».

Il fait appel à tous ceux qui possèdent des documents, soit pour les déposer, soit pour les photocopier, afin d'alimenter le patrimoine de ce Centre de Documentation.

En terminant, il confirme l'attachement du Parc national des Cévennes à l'action de LCC.

M. du Guerny remercie M. le directeur et affirme que les Archives Départementales du Gard et de la Lozère peuvent vraisemblablement participer, ainsi que les membres de LCC, qui ne manqueront pas de transmettre le résultat de leurs recherches, à l'enrichissement du Centre de Documentation, dont, il faut le rappeler, le précédent président de LCC, Jean Pellet, était un des principaux initiateurs.

En réponse à la question de savoir quand le Centre sera opérationnel, M. Girard dit que l'on peut désormais venir consulter les documents déjà inventoriés, mais que cela ne peut se faire, provisoirement, que sur rendez-vous en téléphonant au 04 66.61.19.97[2]. Il précise que le projet le plus important est de réunir une base bibliographique du territoire du mont Lozère et de l'Écomusée.

En 1991 sont déposés 200 titres, allant du livre à la simple page. Il en reste encore autant à analyser. 123 microfilms réalisés par les Mormons[3] ont été achetés. Ils concernent les registres d'État civil et paroissiaux des communes comprises dans la zone de compétence du Centre de Documentation […]

Ont été également déposés ce qui restait de Font-Vive, les documents concernant en particulier la création du Parc national des Cévennes, et la collection complète des publications de LCC : numéros courants et hors-séries.

« Il faut insister pour que tous et toutes déposent des publications au Centre de Documentation, pour tout ce qui concerne les Cévennes. Fera-t-on appel en vain aux adhérents de LCC ? Il faut espérer que non (c'est le souhait de votre secrétaire). En précisant que le dépositaire peut demander qu'aucune transmission par photocopie ne soit faite ».

M. Ducros, directeur du PnC donne la parole à M. François Girard, responsable de ce Centre de Documentation, qui reprend les explications déjà données lors de l'assemblée générale de LCC. […]

M. Chabason, président du Parc national des Cévennes prend ensuite la parole, et fait en substance, tout d'abord l'historique du Centre, en évoquant plusieurs points essentiels :

- « Le PnC a beaucoup œuvré pendant vingt ans sur les témoignages directs (œuvres d'art, architecture, objets ethnographiques, éléments faunistiques, paysages...). Il a beaucoup travaillé sur les témoignages indirects (écrits, documents audio-visuels...), mais il n'avait pas jusqu'à présent mis en œuvre des moyens de conservation et de mise à disposition du public cette deuxième catégorie.

- Ce n'était pas hors de ses préoccupations : ses pères spirituels (Pierre Richard, Jean Pellet, Jean-François Breton notamment) avaient à l'esprit l'idée d'un lieu pour conserver la mémoire des Cévennes en vue de sa diffusion.

1 La « belle époque » que rappelle Robert Laganier où, venant de Nantes, il était heureux de poser son sac de couchage pour deux journées de recherches dans les archives et les généalogies. Depuis les années 2000, ce n'est plus possible, suite à la réorganisation des bureaux des agents PnC.

2 Le téléphone est toujours valable et la demande de rendez-vous aussi.

3 « L'Église des saints du dernier jour », établie à Salt Lake City (Utah-USA), couramment appelée église mormone, a décidé depuis la fin du XIXe siècle de recopier, puis ensuite dans les années 1960-90 de microfilmer gratuitement tous les registres paroissiaux. Des copies ont été laissées aux Archives Départementales et les originaux à Salt Lake City.

- Le PnC a acheté les locaux dans lesquels nous nous trouvons, continuant la ligne tracée par les précurseurs de Font-Vive.

- Vers 1982, le projet d'un Centre de Documentation a pris corps au sein du PnC. Le terrain avait été préparé par des actions isolées de dépouillement d'archives, sous l'impulsion de Jean-François Breton, Jean Pellet et Émile Leynaud. Jean Pellet nous aiguillonnait dans ce sens. Le résultat est là ».

Les raisons de l'installation du Centre à Génolhac

M. Chabason poursuit en donnant les raisons ayant déterminé l'implantation du Centre de Documentation à Génolhac, plutôt qu'à Florac, par exemple, siège du PnC :

- « Puisqu'il prend en compte les territoires du mont Lozère et des Cévennes, il est aussi bien situé ici qu'à Florac.

- Il est desservi par une ligne de chemin de fer, ce qui n'est pas négligeable pour ceux qui voudront consulter.

- Le Centre de Documentation du Parc national des Cévennes est une chance pour Génolhac, son canton et ceux proches de Villefort et du Pont-de-Montvert, car il permet aux habitants intéressés par leur région de faire des recherches sur place ».

Pour finir, après avoir défini les objectif et le mode de fonctionnement du Centre, M. Chabason conclut en disant : « Beaucoup de travail est encore devant nous pour atteindre les objectifs ambitieux qui sont fixés pourtant certainement à la hauteur de ce que doit faire un Parc national, et de ce que mérite le pays cévenol. **Il faut être convaincu de la réussite de cette entreprise si l'on pense comme le croyait Jean Pellet qu'il s'agit là d'une occasion unique de synthétiser en un seul lieu l'essentiel de la vie d'une région : sa mémoire** ».

Prennent ensuite la parole : François Brager porte-parole de la Région, Jean-Pierre Olivier maire de Génolhac, et Narcisse Bolmont conseiller général, maire de Chamborigaud, au nom de M. Baumet président du Conseil général du Gard. Tous rendent hommage à Jean Pellet.

M. Jean Aribaud, préfet de la Lozère, invité à prendre la parole, demande instamment que soient déposés aux centres d'Archives, pour une consultation facile par tous les chercheurs, tous les documents en possessions des mairies. Il se félicite de la création d'un **centre qui sera en quelque sorte le relais des Archives Départementales, mais aussi, et surtout, le refuge privilégié de la mémoire cévenole**.

En présence de la famille de Jean Pellet, et au nom de tous, son fils Raymond lut une déclaration, qui fut un acte d'amour et de respect pour la mémoire d'un père d'exception, et l'assurance de la parfaite conservation du patrimoine culturel reçu en héritage.

Enfin, il fut donné à Madame Jean Pellet de dévoiler, en présence du directeur du PnC et du président du LCC, la plaque donnant le nom de Jean Pellet à la salle de lecture du Centre de Documentation de Génolhac. Ce fut le point d'orgue, combien émouvant pour tous ses amis, de cette cérémonie d'inauguration.

Il s'agit d'une action voulue et gérée par le Parc (le principe en avait été acté en 1976) mais où LCC tient un rôle de première importance : gestion des contrats de personnels, chargés de la banque de données bibliographiques d'une part, lien entre chercheurs et Centre de Documentation (tant dans le sens de dépôt de documents que dans celui de la consultation), d'autre part.

Depuis 1992… des dons, des dépôts d'archives, des ouvrages et revues et des activités pédagogiques

LCC a tenu régulièrement informé ses lecteurs et adhérents de l'arrivée de la documentation et des archives au Centre, ainsi que des activités pédagogiques à caractère historique avec les archives du Centre.

Les fonds, déposés ou donnés

Le fonds Leynaud (le fonds documentaire rassemblé par Émile Leynaud durant sa carrière, et tout particulièrement pendant les années où il exerça les responsabilités de directeur du Parc national des Cévennes et d'inspecteur général de l'environnement. « C'est un don important qui représente un enrichissement de premier ordre pour le Centre, que ce soit dans le domaine des travaux scientifiques concernant les Cévennes (thèses de Lamorisse, d'Hélas, d'Higonnet...) comme dans celui plus spécifique au PnC (étude CEGESA, transports, recherche...) ».

Le Fonds de l'abbé Roux, curé de Vialas depuis 1950, est décédé le 6 avril [1993] au Centre Hospitalier d'Alès, à l'âge de 72 ans. « Avec Pierre Richard et Jean Pellet, il avait été l'un des protagonistes inspirés de la création de LCC-Font-Vive, et du projet de Parc national des Cévennes. Plus récemment il avait été l'un des promoteurs de l'implantation à Génolhac du Centre de Documentation et d'Archives Font-Vive, où nous avions la joie sincère de le retrouver à chaque réunion du Comité de pilotage. Ce fonds a été inventorié par Francis Tillault ».

Le Fonds Pellet entre au Centre en 2000. « Cette nouvelle a été confirmée par la veuve de notre ami Jean Pellet qui a bien précisé que ce transfert était le fruit

d'une décision collégiale prise par ses enfants et petits-enfants. Voilà donc exaucés les vœux du fondateur de LCC qui avait parrainé la création du Centre avec la pensée qu'il constituerait le site idéal pour abriter son fonds personnel. Ainsi, les chercheurs pourront avoir prochainement accès aux milliers de documents, de notes et de plans accumulés par Jean pendant près de cinquante ans. Il faudra toutefois attendre que ces dossiers soient inventoriés, classés et répertoriés sur informatique avant d'être en mesure de les consulter, ce qui devrait demander une dizaine de mois. Il faut donc remercier Madame Jean Pellet et notre ami François Girard pour être parvenus à un accord qui marque la prééminence du Centre de Documentation de Génolhac ».

« À partir de 2006, la nouvelle responsable du Centre, Pauline Roux travaille au classement du fonds Pellet et espère sa mise à disposition pour 2009. Cependant le travail se fait pièce à pièce, et s'il avance parfois vite, certains documents prennent beaucoup de temps. Les prévisions sont donc difficiles. Quelques points sont à finaliser avec la famille, toujours détentrice des droits. Celle-ci est tout à fait favorable à la mise à disposition au public. Toutefois, il n'a pas été possible de trouver un stagiaire pouvant aider au classement ».

Le Fonds Monique de Fontanès : entré au Centre en 2008, il comporte de nombreux documents originaux et photocopies portant sur les communes de St-Sébastien d'Aigrefeuille et sur Générargues et Blateiras (XVIIIe et XIXe siècles).

Le fonds Dos Santos. José Rodriguez Dos Santos, professeur d'anthropologie à l'Académie Militaire/ CIDEHUS de Lisbonne, a fait don au Parc national des Cévennes du fonds documentaire constitué dans le cadre de ses activités au sein de l'association NEMO (fondation pour les nouveaux espaces de vie en montagne), qui a œuvré à Lasalle et dans les environs dans les années 1980-1990.

Ce fonds porte sur les représentations et les usages de la flore, principalement en Cévennes. Il est composé d'ouvrages, de thèses, de manuscrits locaux inédits, d'articles, de notes et d'enquêtes de terrain. Il comprend également à des fins comparatives de la documentation sur les représentations et les usages de la flore dans d'autres régions de France, voire du monde, permettant de comprendre l'originalité et la genèse des usages cévenols. Un fichier bibliographique et une base de données informatisée complètent cet ensemble dont vous trouverez ci-après une sélection d'ouvrages représentatifs. Ce fonds a été traité par Catherine Milano, documentaliste stagiaire au Centre de documentation et d'archives.

Une de nos adhérentes, Geneviève Debussche, a accumulé au cours de sa vie professionnelle de nombreux documents sur les Cévennes. Elle les a numérisés et déposés au Centre de Documentation du PNC à Génolhac où ils sont consultables sous forme de CD.

Développement Agricole du Vigan. Ce groupement a décidé de verser une partie de ses archives au Centre de Documentation du Parc. Le fonds n'est pas encore traité mais on y trouve une large documentation sur les activités de l'association ainsi que des études/rapports sur les pratiques agricoles (transhumance, élevage, productions...).

La collection complète des LCC reliée. Pauline Roux, directrice du Centre de Documentation et d'Archives du Parc National des Cévennes (CDAPNC) à Génolhac, nous présente les volumes récemment reliés de la collection complète des Lien des Chercheurs Cévenols. Souvent consultés, les numéros placés dans des boites d'archives avaient tendance à se froisser et s'abîmer. Reliés, ils sont plus maniables.

Les archives de Pierre Meynadier (1900-1985) qui se consacra à la bio-diversité, fut parmi les initiateurs du Parc national des Cévennes et l'un des fondateurs de l'association « Fruits oubliés ». Un inventaire sera prochainement fait pour qu'ensuite cette collection qui fait partie de l'histoire de l'écologie en Cévennes, rejoigne le Centre de Documentation et d'Archives du PnC. »

Les archives de provenance diverses, données par des habitants.

Les activités pédagogiques historiques

- « L'École après l'École » avec des collégiens de Génolhac et leur professeur Patrice Fabrigoule et le Centre de Documentation et d'Archives du PnC : il s'agit d'élaborer avec les élèves, en une dizaine de séances, à partir de documents d'archives, des articles qui seront publiés dans le *LCC* : « biographie du dernier seigneur de Génolhac », « Le Berger, les troupeaux et le prédateur », « Naissance et mort à Génolhac dans le passé », « L'impact de la guerre de 14 dans les familles », « l'Usine à Tanin de Génolhac » … avec les aides précieuses de Pauline Roux, de Martine Fabrègue et de notre adhérente Marie-Lucy Dumas qui crée la rubrique des « Historiens en herbe » dans notre revue.

- « Historiens en herbe de LCC-Font Vive. Sous la houlette du professeur d'histoire du collège de Génolhac, Patrice Fabrigoule, avec l'aide de Pauline Roux, directrice du Centre de Documentation et d'Archives de Génolhac, treize élèves se sont plongés à notre

grande surprise et ravissement, dans le déchiffrage des manuscrits du *Fonds de Roche* dans le cadre de l'opération « L'École après l'École », en dehors des heures de classe, et ce pendant quatre mois. Une forte motivation s'est ajoutée avec l'idée d'écrire un article pour *Le Lien des Chercheurs Cévenols*. Nos historiens en herbe ont appris à déchiffrer, mais aussi à pister le renseignement intéressant, à se poser des questions sur la véracité des faits, à essayer de les mettre en regard de l'époque historique, travail pas facile alors que la moitié d'entre eux n'ont pas encore étudié cette période de l'histoire en classe. Ils ont eu grand mérite à persévérer dans leur travail et à nous rendre ici un papier qui ne dépare pas notre revue, en apprenant aussi les règles qui régissent un article d'histoire ».

Les collégiens et leur professeur d'histoire Patrice Fabrigoule, travaillent chaque année autour d'une thématique particulière au Centre de Documentation et d'Archives. Leur objectif est de produire un article / dossier sur le sujet de leur année. Ainsi ont-ils travaillé sur Claude – François de Roche, le dernier seigneur de Génolhac (1742-1802) (LCC n° 163) ; Le berger, le troupeau et le prédateur en Cévennes (LCC n° 173) ; L'impact de la guerre dans nos familles, une génération perdue. (LCC n° 181) La maison Pellet (LCC n° 169) ; La population de Génolhac en quelques aperçus, XVIIIe-XIXe siècles, Histoire de Génolhac Tempus Fugit (Cévennes magazine n° 1917) ; L'usine à tanin de Génolhac : un fonds d'archives inédit. (Cévennes magazine n° 1892)… Plus de dix années de fréquentation des archives pour ces adolescents dont certains revenaient seuls pendant leur temps libre !

- Le cours de « Paléographie et d'histoire », animé par Marie-Lucy Dumas, une fois par mois avec les documents du Centre : une quinzaine de personnes se sont initiés à la paléographie grâce aux documents originaux et à l'histoire locale, de 2008 à 2019, ce qui a débouché bien souvent sur un article publié par LCC.

- D'autres activités autour de la biodiversité sont organisées par le Centre avec les enfants des écoles de Génolhac et des environs, avec la participation des agents du Parc.

Rendre hommage aux créateurs du Centre 2010 et 2019

- « Le 35e anniversaire de la création de la revue Font-Vive, en 2010, a été retracé, sous la forme d'une exposition réalisée avec l'aide du Parc national des Cévennes. Intitulée « *De la Confrérie des Amis des Sources au Lien des Chercheurs Cévenols : Histoire des gens de Font-Vive et de leur combat pour la création du Parc national des Cévennes* »[4]. Elle sera visible cet été au Centre de Documentation et d'Archives de Génolhac. Cette exposition fait partie d'un ensemble d'événements proposés dans le cadre du Festival Nature du Parc national des Cévennes, qui célèbre cette année (2000) le quarantième anniversaire de sa fondation.

- Pose de la plaque « À la mémoire de Jean Pellet et de François Girard, qui ont tant œuvré pour la maison Font Vive » : voici le texte inscrit sur cette discrète plaque de verre posée par le Parc national des Cévennes et par LCC-Font-Vive dans le jardin du Centre de Documentation et d'Archives. Elle a été inaugurée en présence d'un nombreux public par Pierre-Albert Clément et par Jean de Lescure, président du Parc national des Cévennes, qui ont successivement rendu hommage au docteur Pellet décédé voici 20 ans, et à François Girard, décédé cette année. La visite et la pose de la plaque ont été suivies par Madame Anne Pellet, accompagnée par plusieurs de ses enfants, et par Madame Jean-François Breton, qui ont écouté avec émotion les souvenirs et anecdotes concernant le docteur Pellet. Madame Sylvie Richard, deux de ses frères, et Madame Raïssa Xiberras, fille de François Girard, ainsi que de nombreux élus, étaient présents également ».

- En 2019, lors des Journées du patrimoine, cette plaque a été restaurée et posée près de la porte d'entrée du Centre. Une conférence a été prononcée par Marie-Lucy Dumas sur le thème « Les petites villes sur la Régordane : Génolhac, Villefort, Portes, créations seigneuriales d'après les travaux de Jean Pellet ». Une pétition pour le maintien du Centre de Documentation et d'Archives de Génolhac, menacé par des suppressions de postes a été lancée et a recueilli, en ligne et sur papier plus de 2000 signatures. En 2019, l'avenir du Centre commençait à nous préoccuper.

4 Cette exposition est conservée dans notre local de Génolhac, gracieusement mis à notre disposition par la mairie.

Pourquoi un Centre de documentation et d'archives ? Pourquoi faut-il un.e documentaliste à sa tête ? Pourquoi à Génolhac ?

par Brigitte Mathieu-Jaffuel

Le Centre de Documentation et d'Archives (CDA) des Cévennes situé à Génolhac fait actuellement l'objet de discussions concernant, non pas sa disparition à moyen terme, mais les problématiques soulevées au regard de la fragilité du poste de documentaliste qui en assure le fonctionnement quotidien. De nombreuses questions se posent autour de la pérennité de cet outil de recherches, de l'accueil des chercheurs *in situ* ou à distance, du suivi de la conservation, des animations ponctuelles, de la manipulation d'archives délicates, du lien avec les scolaires etc. Cet article vise à rappeler quels sont les nombreux enjeux attachés à cette structure et à la nécessité d'un.e documentaliste à la coordination, que ces enjeux soient d'ordre administratif, techniques, ou de recherche et transmission de connaissances.

La salle de consultation des documents

Le centre de documentation et d'archives, un outil du Parc national des Cévennes

Si la biodiversité est désormais, à juste titre, la préoccupation première des parcs nationaux français, il n'en reste pas moins que notre espace, parc national depuis 50 ans, est habité depuis des siècles. Une partie de l'histoire de ses hommes et femmes peut se retrouver au CDA de Génolhac. Ainsi, la culture cévenole, à la croisée du matériel (les ressources papier, parchemins, audio, images…) et de l'immatériel (l'histoire, la culture, la transmission), rend indissociables les composantes du passé et celles de l'avenir, celui-ci reposant sur un socle patrimonial dont la richesse n'est plus à démontrer. En témoignent l'attractivité du pays et l'existence de cet espace protégé, qui fut envisagé par ses précurseurs sous le nom de Parc national *culturel* des Cévennes dès 1957.[1]

En témoignent aussi, pour ne donner que quelques exemples, toutes ces structures d'accueil dans lesquelles se combinent le confort contemporain et l'architecture souvent multi séculaire, ces milliers d'hectares de pâturages hérités de la gestion pastorale et agricole des Hospitaliers et leurs tenanciers, ceux-là même qui aujourd'hui sont parcourus par les randonneurs. Combien de forêts à l'histoire tourmentée ? Combien de lieux encore empreints de médiévalité interrogent-ils le passé et le passant ?

Où peut-on retrouver des traces tangibles des sociétés qui ont modelé les Cévennes : petit peuple paysan et artisan, ou seigneurs, notables, ordres religieux ? C'est ici, dans les multiples rayons du CDA. Les donateurs n'ont pas déposé leurs archives familiales à Génolhac par hasard. Ils étaient confiants. Ces documents allaient constituer puis alimenter le Bien mémoriel commun des Cévenols.

Le débat à propos de la connaissance historique du patrimoine rural mériterait d'être relancé. Car malheureusement nous assistons, dans ces temps où prime le court terme, à deux données contradictoires. D'un côté une tendance qui vise à reléguer toutes les traces rurales profondes au rang de connaissances insignifiantes, ou élitistes, de documents à remiser au grenier, de préoccupations lentes et secondaires. Une attitude qui est aujourd'hui masquée par ce paradoxe : l'engouement des populations pour le patrimoine. Un désengagement institutionnel apparaît à divers niveaux des hiérarchies administratives. Pourtant, les compétences spécifiques d'un documentaliste professionnel nous interrogent sur des conséquences inévitables de ce désintérêt : la disparition, à moyen terme, des lieux comme le CDA

1 Le nom de Parc national culturel des Cévennes qui a émergé dès 1957 et les premières esquisses de ce Parc, au sein de l'association des Amis des Sources et de Font-Vive puis de l'Association « pour un Parc national culturel des Cévennes ». Cf Livre de Karine Basset : « Aux origines du Parc national des Cévennes », en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00519627/document

de Génolhac. Celles et ceux qui s'en émeuvent ont conscience de la réelle responsabilité morale que représente sa sauvegarde.

La Charte du Parc national des Cévennes affiche clairement son intérêt pour la Culture Cévenole dans son tout premier axe intitulé : « **Une culture vivante et partagée, source de cohésion sociale et territoriale** ». Nous pouvons y lire ceci, en remarquant l'insistance sur les mots appui et ancrage dans l'histoire, notions précisément exprimées plus haut :

« *Le projet inscrit dans la charte est ancré dans la culture du territoire et dans sa ruralité, et s'appuie sur ses ressources. L'homme est au cœur de ce projet (.) Ce projet commun de développement durable est ainsi porté conjointement par les habitants du Parc national des Cévennes et par son établissement public. Il s'appuie sur l'histoire et les valeurs, mais se doit de les renouveler, de les faire vivre et de les partager. Il prend en compte la richesse de la diversité, diversité de ses territoires, et diversité de ses hommes. Cela passe par la confiance accordée à ses habitants et par la construction d'outils de dialogue et de respect réciproque : priorité à la pédagogie, à l'écoute, à l'innovation, la recherche et l'expérimentation, au partage de la connaissance et des décisions.* »

Le CDA est bel et bien un outil de dialogue, de pédagogie, de recherche, de partage de la connaissance, ainsi que le préconise la Charte. La mesure 1.2.2 cite en outre le Club Cévenol et le Lien des Chercheurs Cévenols comme associations ressources. (D'autres sont citées pour les domaines d'ordre naturalistes).

Enjeu n° 1 : La connaissance historique et sociétale des Cévennes.

Les documents et archives du Centre couvrent un secteur géographique bien marqué : les Cévennes gardoises, lozériennes, ardéchoises. On peut y ajouter une petite marge aveyronnaise et une autre héraultaise.

La face visible et éminemment accessible du patrimoine rural est celle du paysage. Il convient de ne pas s'en tenir à cette seule et facile observation « de surface ». Les paysages nous donnent à lire une longue histoire humaine, que l'on peut explorer à travers les temps historiques, sociologiques, archéologiques, artisanaux, agricoles, ethnologiques… Toutes ces ressources d'explications scientifiques humaines peuvent nous être livrées par un centre d'archives locales comme celui de Génolhac. Le CDA est donc en premier lieu un outil au service des chercheurs depuis trente années. Lieu créé par une équipe d'érudits sous l'égide du Parc national des Cévennes, il est fréquenté depuis 1991 par des savants fidèles ou des curieux ponctuels, des généalogistes, paléographes, universitaires, professeurs, thésards, maîtres de conférences, écrivains et journalistes parfois, cabinets d'étude, mairies, habitants, étudiants, écoliers et collégiens.

Les collégiens explorent les documents avec leurs professeurs

Enjeu n° 2 : Une centralisation de la mémoire

Cette diversité de consultants est due au fait de l'intérêt de la centralisation des données en un seul lieu. Une véritable centralisation de la mémoire locale qui fédère ici des approches de sciences dites humaines et d'autres dites naturelles, nous y reviendrons plus loin. Tout est coordonné par l'expertise de la documentaliste, en poste depuis 2004, et d'autres avant elle, qui ont fait de leur passion un métier !

Un ancien registre que l'on trouve au CDA. Il s'agit d'un terrier, c'est-à-dire un registre contenant les droits et les usages, les redevances dues au seigneur local par leurs tenanciers. Celui-ci date de l'année 1495.

Mon propos s'est jusqu'ici limité aux archives historiques, qui sont les plus menacées de dislocation à moyen terme. Mais le CDA est aussi une bibliothèque d'ouvrages naturalistes, contemporains ou anciens. Livres, carnets de botanique, revues, c'est dans ce cas toutes les sciences naturelles qui sont abordées. Cette partie de bibliothèque est constamment utilisée par les

agents du Parc national des Cévennes, et la documentaliste gère toutes les parutions nouvelles, les abonnements à moult revues très attendues, les livres, les commandes professionnelles des agents, une lecture / veille pour signaler tel ou tel article et cibler les personnes potentiellement intéressées.

Au total, selon l'inventaire (annuel) du 22 février 2021, ce sont 19 385 documents et entrées d'archives qui occupent les étages de l'établissement. L'ensemble constitue ainsi un récit collectif unique. Cette centralisation de la mémoire collective régionale peut également répondre à un autre enjeu direct : la géographie cévenole.

Une centralisation géographique

En effet, Génolhac est situé à distance égale entre Mende et Nîmes, dans une commune possédant une partie de son étendue en cœur de Parc national des Cévennes et l'autre en aire d'adhésion de ce même Parc. Cela apparaît comme une logique liée étroitement aux contours de cet espace protégé alors qu'une répartition des archives vers celles du Gard ou de la Lozère (Nîmes ou Mende) les sortirait de leur « berceau ».

Pour les habitants concernés et les fidèles consultants du centre, un démantèlement ou un simple déménagement serait réellement bouleversant, et le mot n'est pas trop fort. Nous avons aussi entendu, de la part de personnes parentes de déposants, le mot « douloureux ». Car ces fonds d'archives et de documents furent rassemblés au CDA, ce « dépositaire de leur patrimoine », non seulement par des historiens qui, encore aujourd'hui font autorité, mais également par des familles qui ont, soit mis à disposition, soit fait don ou legs de leurs archives. Elles sont toutes passées par le filtre de la documentaliste pour s'assurer de leur intérêt, leur authenticité, leur intégrité (non modifié) et leur bon état de conservation ou leur fragilité. On ne peut donc pas faire fi avec froideur, de la confiance, de la volonté et de l'émotion de tous ces donateurs et / ou de leurs descendants.

Enjeu n° 3 : La diffusion des connaissances

Le chercheur, non seulement alimente la recherche par ses propres connaissances ou partage d'informations, mais il la diffuse sous la forme de son choix. Les savoirs issus de travaux menés dans les archives du CDA sont donc valorisés et diffusés sous forme de livres d'auteurs, d'articles dans des revues, spécialisées ou non, de tournées de conférences. La revue du LCC en est un exemple depuis quarante-six ans. Ces connaissances ont également tout leur intérêt lors de sorties culturelles pour le grand public, accompagnées et commentées sur le terrain, que ce soit par des agents du Parc ou tout autre accompagnateur professionnel ou privé. Des pépites exhumées de vieux documents peuvent ainsi redonner corps à un personnage, à un village, à une période. Des actes de l'époque féodale ont permis d'éclairer enfin certains pans entiers de l'administration seigneuriale locale.

La transmission intergénérationnelle s'opère donc très largement à plusieurs niveaux. À la fois à l'échelle des siècles jusqu'à celle des collégiens ou écoliers d'aujourd'hui qui viennent régulièrement travailler avec leur professeur. Des éléments d'histoire peuvent encore venir abonder des fiches ou tables de lecture de sentiers d'interprétation, ils peuvent aussi fournir une part de leur iconographie.

Nous l'avons compris, le CDA est un gisement de connaissances : un héritage commun, entièrement dédié à notre zone géographique. S'il était considéré par ses gestionnaires administratifs comme une charge financière, peut-être qu'une discussion éclairée pourrait les amener à reconsidérer cet outil comme une chance pour les chercheurs et les passeurs de mémoire, un réel atout pour les animateurs du territoire.

Enjeu n° 4 : l'animation

Parmi les animations proposées, des ateliers. Ici, découvrir l'enluminure.

Une réflexion peut être menée pour renforcer la transmission des connaissances culturelles auprès du grand public et habitants, qui véhiculent parfois des informations déformées ou extravagantes. La forme de l'animation ponctuelle, savante mais conviviale, est préférable pour l'accès à tous. La forme du colloque ou des conférences s'adresserait plutôt à un public averti. Le CDA est déjà un lieu d'animation, faisant l'objet d'une programmation annuelle. On peut aussi innover (les moyens techniques d'aujourd'hui le permettent), imaginer de nouvelles formes d'animations, notamment en cette période où les manifestations en

salle sont suspendues du fait de la longue crise sanitaire. Des bonnes idées circulent !

Retrouvons la Charte du parc national et l'introduction de son axe 1 :

« *...s'engager ensemble en faveur de l'innovation,* ***de la transmission des savoirs et de l'éducation au développement durable et au patrimoine.*** *Participer aux grandes décisions, puis à leur mise en œuvre, suppose également que les connaissances en matière de patrimoine et de ressources soient améliorées, mais aussi diffusées et partagées par tous les acteurs du territoire. La charte constitue ainsi l'opportunité de s'associer pour mettre en œuvre le projet de territoire et faire de l'établissement public du Parc national des Cévennes un outil au service de cette ambition et au service des habitants* ».

La transmission de savoirs liés au patrimoine est donc étroitement liée à l'animation de terrain, de village, d'école, de groupes… Conférences, diaporamas, sorties commentées, animations scolaires, animations d'été, journées du patrimoine, expositions, visite guidée des archives, ateliers de paléographie, d'enluminure ou de calligraphie, moments de lectures à voix haute, les idées ne manquent pas et toutes celles-ci ont déjà été programmées, souvent de nombreuses fois ! Les associations locales œuvrant pour la diffusion des connaissances sont prêtes à s'associer plus largement à cette programmation et à en relayer la communication.

Enjeu n° 5 : la conservation / la numérisation.

Nous avons vu l'intérêt de centraliser les documents sur ce lieu. Leur conservation fait aussi l'objet de toutes les attentions de la gestionnaire-documentaliste. Un contrôle annuel est effectué par les archives départementales. Le classement est essentiel et pour ceux qui pratiquent les archives en général, on peut affirmer que celles de Génolhac sont méthodiquement nomenclaturées et d'un repérage aisé. Pour la lecture des microfilms, cela devient de plus en plus difficile car les visionneuses ne se fabriquent plus. Peut-être est-il temps de faire appel à un organisme extérieur qui numériserait les microfilms ? Les parchemins se conservent souvent aussi bien, voire mieux que les archives sur papier. La numérisation des documents se fait pour l'heure à la demande, pour les documents comportant moins de vingt pages. Deux mille d'entre eux sont d'ores et déjà mis à disposition. La numérisation permet de limiter les manipulations, de réserver des documents en ligne ou par téléphone, de les transmettre facilement, d'éviter ainsi les déplacements du chercheur. Ce fonctionnement est exceptionnel et renvoie à la vocation de service public de cet établissement : la documentaliste apporte des réponses souvent assez approfondies à son lectorat (bibliographies, envoi de documents numérisés, renvoi vers d'autres structures, contact avec des personnes ressources, parfois tout ceci à la fois), ce que ne font pas un certain nombre de grosses structures comme les Archives Départementales. Celles-ci n'effectuent pas de recherches suite à une demande par courriel et n'envoient jamais de documents scannés aux chercheurs.

La conservation numérique a le mérite de pouvoir être sauvegardée sur plusieurs supports. Elle facilite la fidélisation des consultants sur le site internet du CDA. Ce système a permis à la structure de continuer à fonctionner lors des confinements de 2020. La documentaliste a répondu quotidiennement aux chercheurs, qui ont pu ainsi recevoir quasi instantanément leurs documents.

S'il vous plaisait de retenir quelques mots-clés de cet article : Récit collectif – Bien mémoriel commun – Connaissance centralisée – Responsabilité. Et de rappeler que, sans le Centre de Documentation et d'Archives de Génolhac et sa documentaliste coordinatrice, nous aurions perdu tout que nous avons si largement gagné en connaissances !

La maison du Parc national des Cévennes abritant le Centre de Documentation et d'Archives. Son jardin en hiver, son jardin en été, pendant une animation culturelle.

Quelques uns des « trésors » du Centre de Documentation et d'Archives des Cévennes

Par le collectif de soutien au CDA.
Contributions Pascal Jaussaud
et Brigitte Mathieu - Jaffuel

Le plus ancien document que l'on peut trouver au CDA est un parchemin daté de l'an 1277 ! Il appartient au fonds De Roche et il est ainsi inventorié : «***Bail emphytéotique donné par Guillaume Chabot, vicaire perpétuel d'une chapellenie fondée par feu Guillaume Merle, chevalier, de biens à Garnaldes, paroisse de Laubies à Pierre Rossi et son épouse, 1270***».

L'inventaire a indiqué 1270 mais il s'agit d'une erreur, la bonne date est bien 1277.

Détail de la signature, dont une partie est rongée par les siècles.

En filigrane, l'écriture de ce parchemin.

Quelques éléments du fonds De Roche

Le fonds de Roche est un très important chartrier seigneurial comprenant les terriers, et actes de la famille de Roche depuis le Moyen Âge jusqu'au début du XIXe siècle. Il contient également les papiers des familles apparentées : Rochier, Bondurand, Valentin ... De nombreux papiers portent sur les villages suivants : Vialas, Villefort, Génolhac, Malbosc (Ardèche), Planchamp, Grandrieu (en Lozère), Rauret (en Haute-Loire) ... On y a découvert des pages du premier compoix de Vialas que l'on croyait perdu. (Contribution Marie-Lucy Dumas)

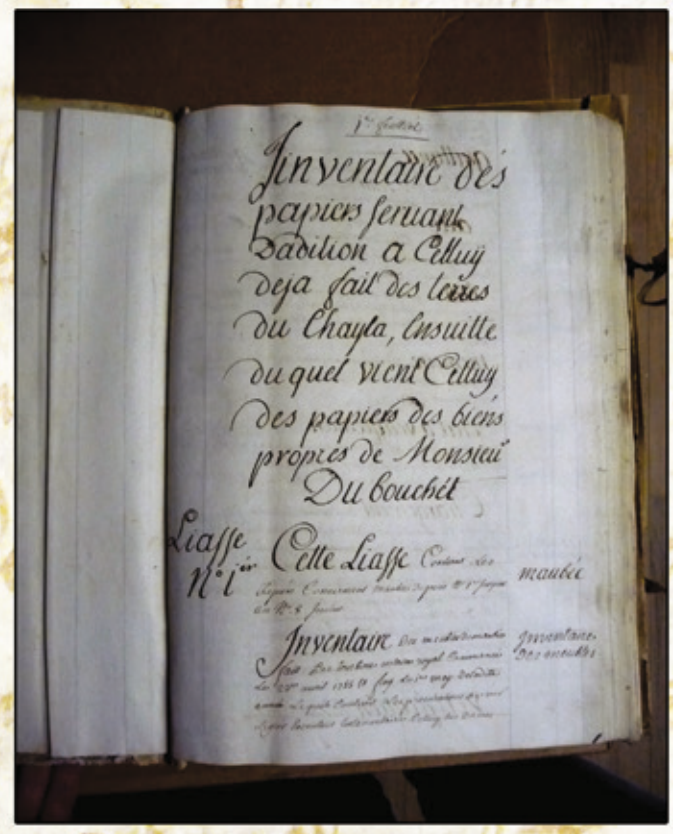

Les inventaires de biens sont très nombreux dans les archives. Ici il s'agit de l'inventaire des papiers du Chayla (en Lozère), ou plus précisément, d'un ajout à un inventaire déjà effectué précédemment. Les documents cotés sont rangés dans plusieurs liasses et listés ici.

Au sujet de la mention « *Maubée* » en marge, même si la terminaison ée semble flagrante, il s'agit sans doute de Maubec. En 1615, François d'Apcher, seigneur du Chayla, épouse Louise Motier de La Fayette, dame de Maubec. De là, sans doute, un titre, des terres, que l'on retrouve dans les papiers des descendants.

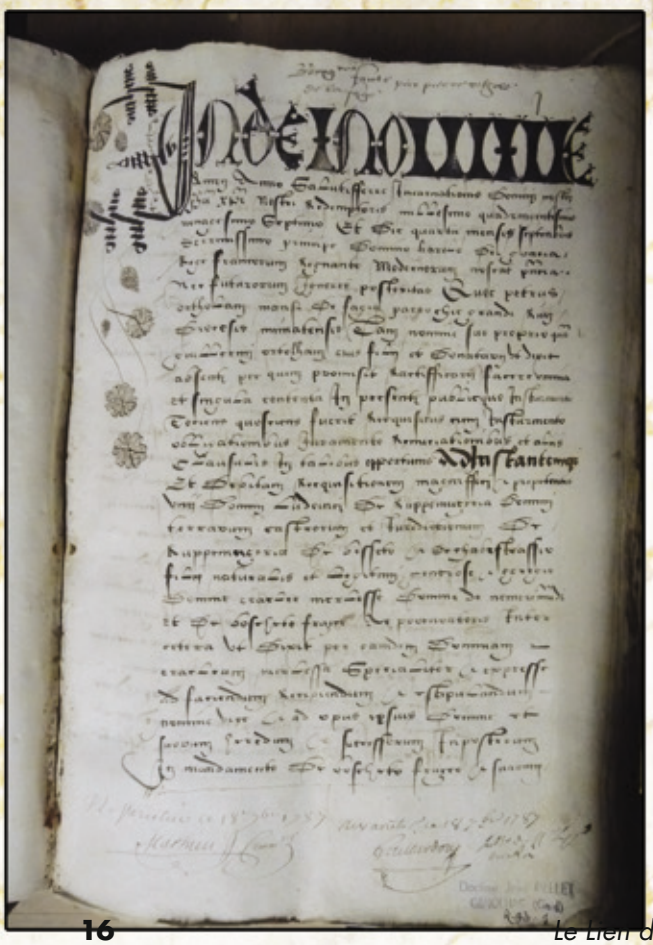

Cet acte date du 4 septembre 1497 et commence par « *In Dei nomine* » (Au nom de Dieu). Au-dessus de cette phrase figure un ajout du XVIe siècle, en français : « *Recog. ne faicte par Pierre Orthol., de la Fage.* » (Reconnaissance faite par Pierre Ortholam, de la Fage.) Un habitant du hameau de la Fage, à Grandrieu, précise le texte : « *Petrus Ortholam, mans de Fagia, parrochie Grandi Ruiz, diocesis Mimaterisis* », qui agit tant en son nom propre que pour Guilhem Ortholam, son fils et donataire, ici absent. L'acte concerne également Louis de Rochemure, seigneur de Rochemure, du Besset et de Chabestras (« *de Ruppemutyria, de Besseto et de Chabestrassio* »)

Le I majuscule est joliment calligraphié. Le dessin a été prolongé au trait fin par un autre (trèfles et visages de profil), Les caricatures sur les lettrines sont courantes, ainsi que les décors. C'est peut-être le notaire rédacteur de cet acte qui a usé de fantaisie, avec une plume taillée autrement.

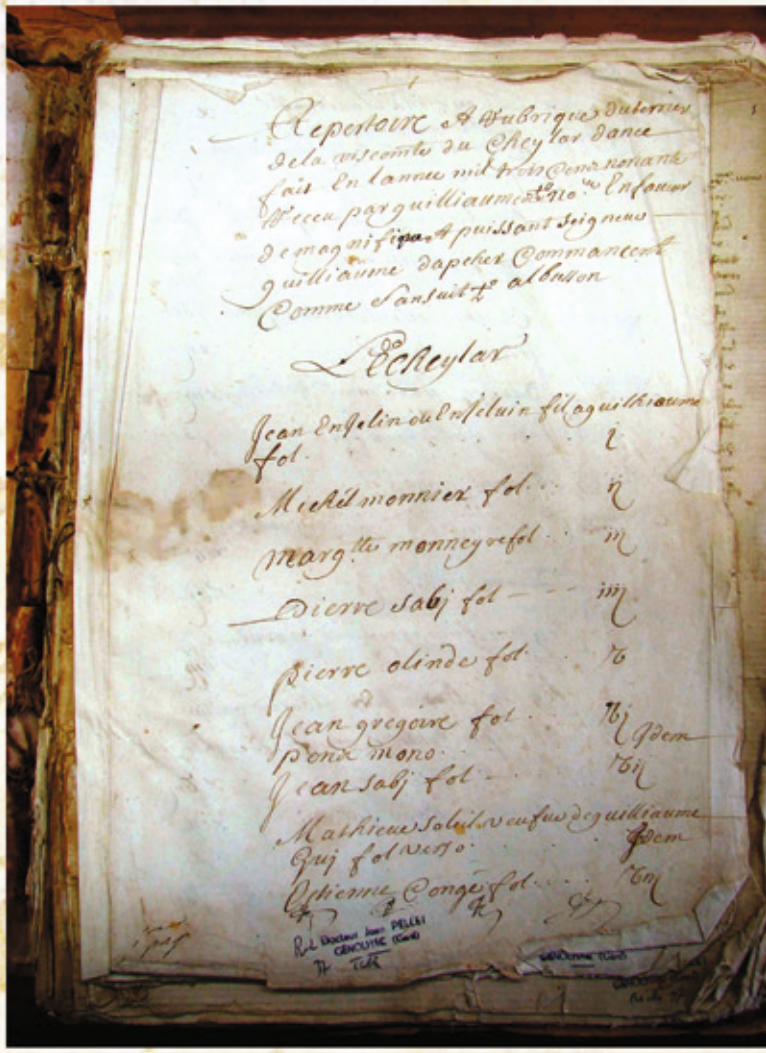

Belle couverture pour ce terrier, de type reliure lyonnaise avec les lanières en cuir et ligatures de parchemin. Sur le fermoir en cuir, on reconnaît le tampon du docteur Pellet.

Si la couverture du registre est très abîmée, interdisant sa manipulation, les feuillets intérieurs sont bien conservés. Ce registre n'est pas l'original. Il s'agit du vidimus (la copie conforme) du terrier de la vicomté du Cheylar de 1390, réalisé probablement à la fin du XVIIe siècle. L'original avait été réalisé par le notaire Guillaume Albusson, pour noble Guillaume d'Apcher.

Une recommandation de l'historien Jean Pellet, écrite de sa main sur la première page d'un registre

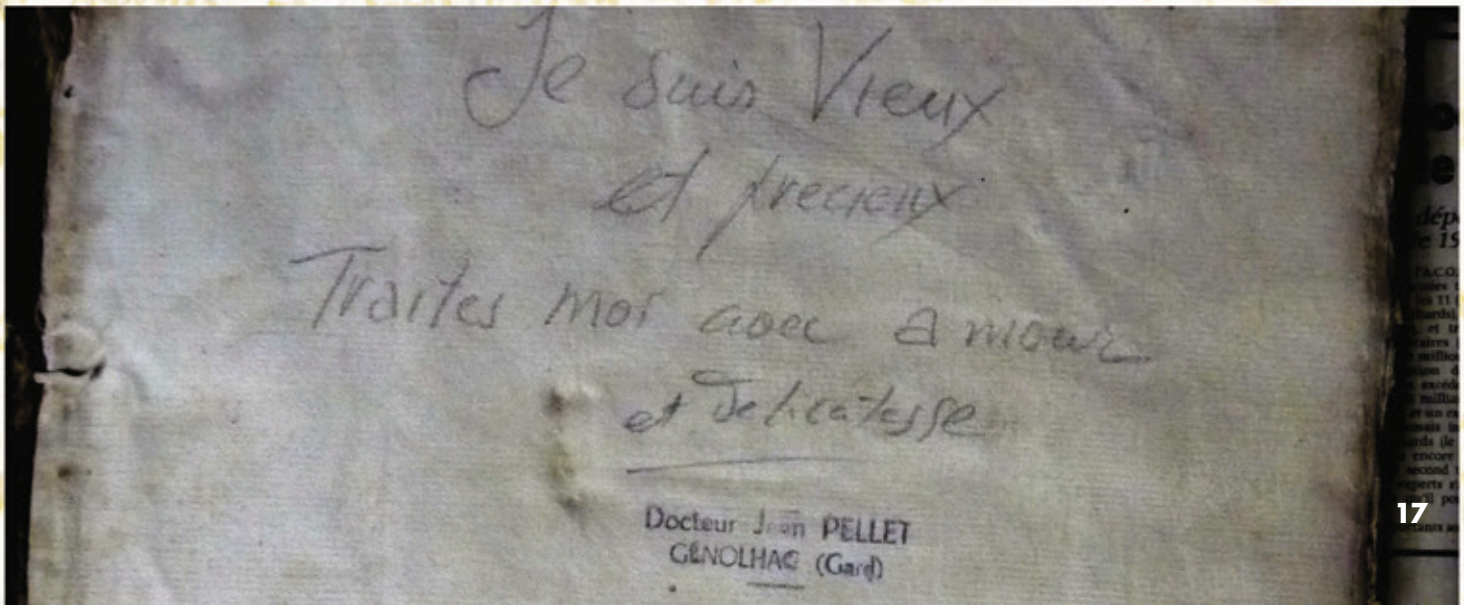

Carte de Génolhac établie par Jean Pellet à partir du terrier de 1380

Carte de Génolhac établie par Jean Pellet à partir du terrier de 1510

En filigrane, la carte de Cassini, disponible au CDA.

Jean Pellet avait également fabriqué cette maquette qui représente le village de Génolhac en 1515. Certains points sont numérotés et renvoient à quelques repères. On peut citer le chemin de Régordane (actuelle Grand-Rue), les anciens portails Nord et Sud, la maison de l'apothicaire (nommé Sieur Michel Constant), le moulin de l'Aribal, le tour des seigneurs, le couvent des dominicains, l'emplacement de la maison Font-Vive etc. Maquette exposée dans la salle de consultation.

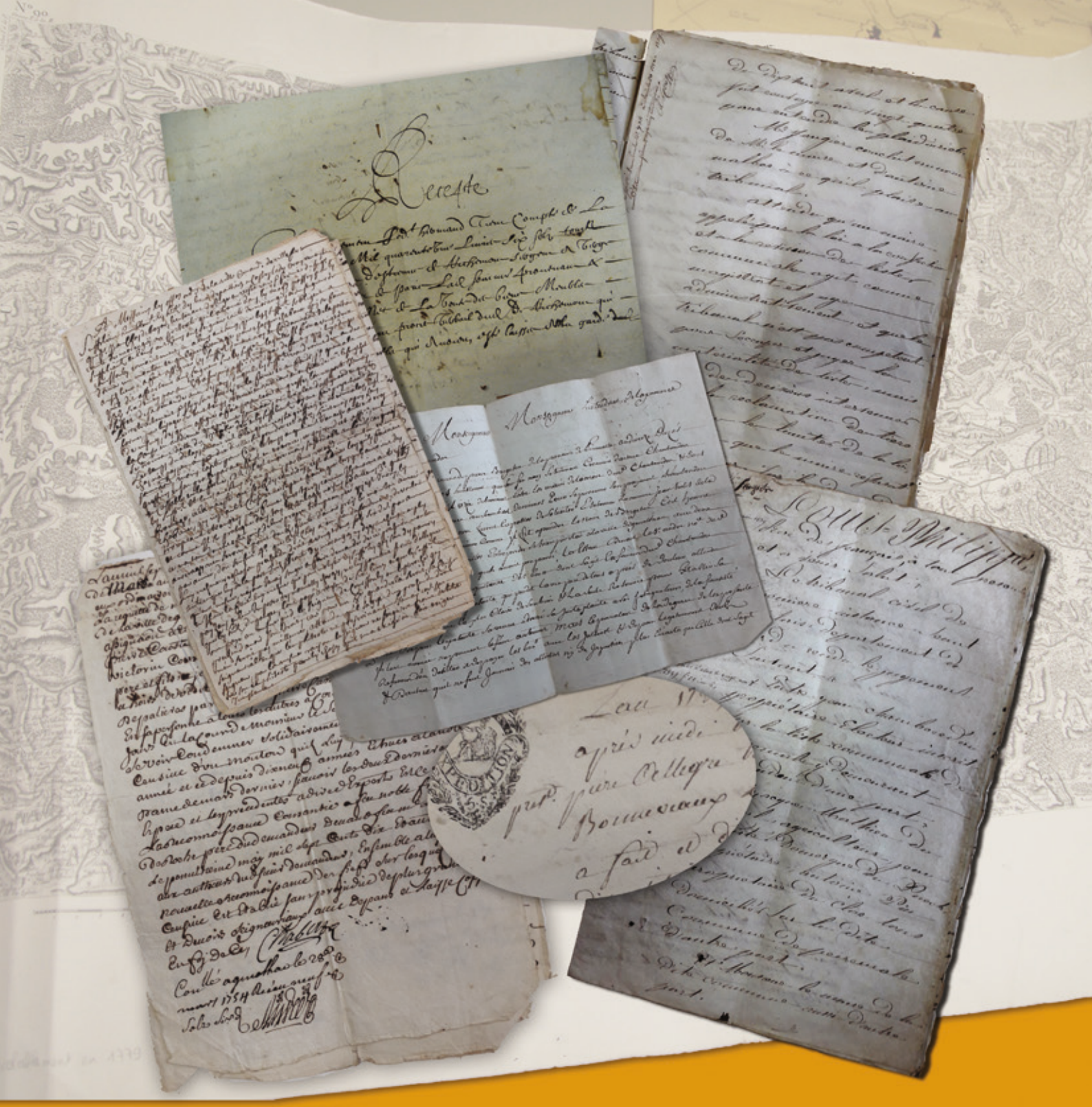

« Quant à ceux qui nient l'importance de la documentation en soi, nous ne nous donnerons pas la peine de les réfuter : s'ils la nient, n'est-ce pas parce qu'ils sont eux-mêmes incapables d'accepter d'autre information que celle qu'ils ont formulée par avance ? La question vaut d'être posée ; après quoi on pourra utilement les convier à venir faire un tour, par exemple dans un dépôt d'archives ; quelques kilomètres de rayonnage se chargeront de leur opposer (...) le plus placide démenti. »

Régine Pernoud, Pour en finir avec le Moyen Âge,. Éditions du Seuil, 1977.

Vous pouvez recevoir des nouvelles ou vous joindre au collectif de soutien / amis du Centre de Documentation et d'Archives des Cévennes en adressant un mail à collectif-cda@gmail.com

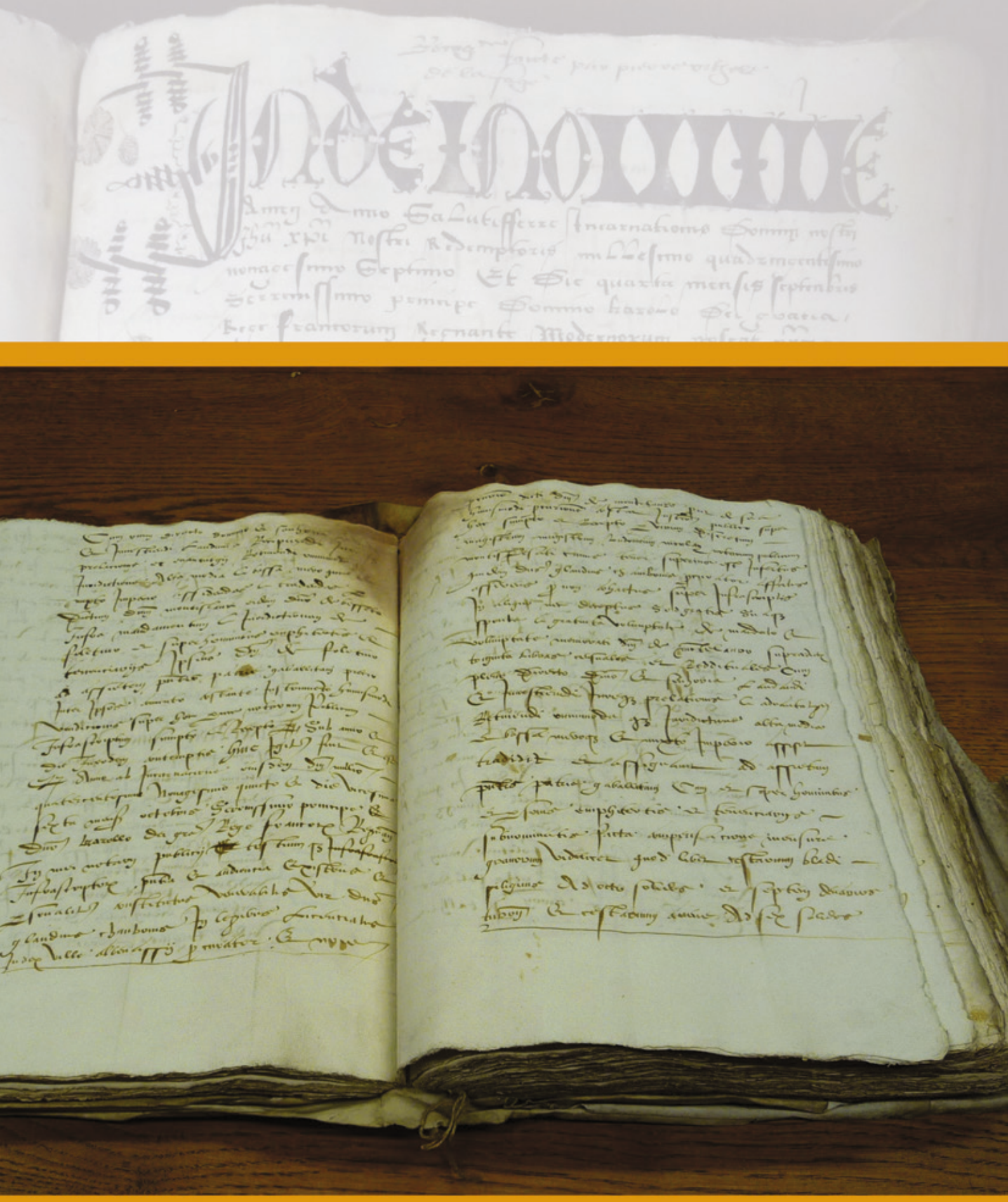

9 770335 626008

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contact@cevenols.fr - Tél. 07 81 88 88 36.
Toute correspondance : LCC Font-Vive – 3 Grand-Rue – 30450 GÉNOLHAC